

- MODIFICATION DU CHOIX D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE**  
 **ABANDON D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE**

TRIMESTRE-ANNÉE

NOM		PRÉNOM		MATRICULE			
FACULTÉ		TITRE DU PROGRAMME			CODE DU PROGRAMME		

**MODIFICATION DU CHOIX D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE**

La modification du choix d'activité pédagogique peut se faire aux deux conditions suivantes :  
 - modifier le choix d'activité pédagogique avant la date limite du choix des activités pédagogiques du trimestre ;  
 - en obtenir l'autorisation de la faculté selon les formalités prescrites.

ACTION	CODE DE L'ACTIVITÉ	GROUPE	LIEN	TITRE DE L'ACTIVITÉ	CRÉDITS

A = AJOUT DE L'ACTIVITÉ  
 D = RETRAIT DE L'ACTIVITÉ  
 M = CHANGEMENT DE LIEN  
 OU DE GROUPE

1 = ACTIVITÉ OBLIGATOIRE  
 2 = ACTIVITÉ À OPTION  
 3 = ACTIVITÉ AU CHOIX  
 5 = ACTIVITÉ SUPPLÉMENTAIRE  
 6 = ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles seulement)

**ABANDON D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE; NOTE = AB**

L'abandon peut se faire aux deux conditions suivantes :  
 - abandonner l'activité pédagogique avant les dates suivantes : 15 novembre pour le trimestre d'automne ; 15 mars pour le trimestre d'hiver ; 8 juillet pour le trimestre d'été ; (ou dans le cas d'une activité pédagogique concentrée sur une partie d'un trimestre, durant la première moitié de cette activité pédagogique) ;  
 - en obtenir l'autorisation de la faculté selon les formalités prescrites.

CODE DE L'ACTIVITÉ	TITRE DE L'ACTIVITÉ	CRÉDITS

**SIGNATURE DE L'ÉTUDIANTE  
OU DE L'ÉTUDIANT**

DATE

SIGNATURE

**AUTORISATION DE LA FACULTÉ**

LA MODIFICATION DU CHOIX ET/OU L'ABANDON D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE EST :

**ACCEPTÉ REFUSÉ**

DATE EFFECTIVE

REMARQUES : \_\_\_\_\_



JOUR	MOIS	ANNÉE	

DATE

SIGNATURE AUTORISÉE